



Ecole communale fondamentale

Ecole 1 : Dir Véronique
Cornacchione
Rue des Ecoles, 49 - 7540 Kain
Tél : 069/22.51.27

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Nous vous envoyons, au nom des sixièmes des Apicoliers 1, le travail réalisé dans le cadre de la production d'un décret par les enfants.

Nous, élèves de P6, nous sommes penchés sur différents sujets, qui au final ont un grand point commun : « Le vivre ensemble sereinement. »

Nous avons discuté du harcèlement à l'école et sur les réseaux, de la sécurité dans les transports en commun, du manque de respect dans les rues, des infractions des trottinettes, des déchets dans les espaces publics.

Nous avons tenté de définir les causes et les conséquences se rapportant à ces différents points.

Nous sommes d'avis qu'il faut éviter de tomber dans des situations de détresse, d'exclusion et de replis sur soi.

Nous n'avons pas trouvé de solution miracle mais pensons que nous devons réapprendre à vivre ensemble.

Pour cela nous proposons plusieurs pistes telle que :

- Utiliser les cours de citoyenneté pour en faire des espaces de parole, de partage dans lesquels on se sentirait réellement acteur. Ces cours deviendraient des endroits où on pourrait proposer dès le plus jeune âge, des améliorations pour le bien être de chacun, tant à l'école que dans les espaces publics, et surtout les mettre en œuvre.
Ces actions concrètes travailleraient le respect, la solidarité, la non-violence, en favorisant par exemple le conseil de coopération
- Introduire à l'école plus de solidarité, de partage et d'empathie à travers des activités concrètes, qui ont du sens et axées sur notre environnement proche.
- Préparer les jeunes à se défendre, à résister, à avoir moins besoin du regard des autres, grâce à des activités concrètes, des animations jeux collectifs (en gymnastique), jeux de rôle et mise en scène (au cours de langues)
- Rénover ou aménager des plaines de jeux, des espaces de partage sécurisés. Pour cela faire participer des gens du quartier, des écoles, des jeunes et moins jeunes pour que chacun se sente responsable de ces endroits. Ainsi tous feront des efforts pour cela reste agréable pour tout un chacun. Equiper ces espaces de poubelles attractives, respectant le tri des déchets (imaginer par exemple un panier de basket qui permettrait d'y jeter sa canette).
- Permettre aux jeunes de devenir acteurs en organisant des journées bénévoles et citoyennes où ils peuvent entretenir les espaces prévus pour les jeux, les pistes cyclables, le bien public.
- Proposer la confection de panneaux attrayants, des espaces de tags autorisés.
- Sensibiliser les enfants dans la démarche de la protection de l'environnement en utilisant notamment des matières adéquates pour la fabrication de jeux (valorisation du bois).
- Faire appel à la créativité et l'ingéniosité des jeunes, leur donner la parole par le biais de concours ou de projets concrets.
- Mener des actions pour sensibiliser les plus jeunes à la sécurité en trottinettes, comme on le fait pour le vélo. Remettre la sécurité routière dans le programme scolaire.
- Imposer le port du casque aux utilisateurs du deux roues et éditer des règles claires pour ce nouveau phénomène : la trottinette.

Mesdames, Messieurs,

Nous espérons que notre travail trouvera un écho favorable dans vos missions et espérons avoir répondu à vos attentes suite à notre visite au parlement.

Nous avons fortement apprécié d'avoir eu l'occasion de s'exprimer sur des sujets aussi sérieux.

Respectueusement

Les élèves des classes de P6 des Apicoliers 1 et leurs enseignants.